



SCOT

du Pays Barrois

Schéma de Cohérence Territoriale

Pièce n°7
(Enquête publique)

Bilan de la concertation



1. Contexte	p.3
2. Synthèse des modalités de concertation mises en œuvre	p.4
3. Les temps de concertation mis en œuvre	p.5
4. La communication et médias mis en place	p.12
5. Les contributions directes du public	p.24

1. Contexte

Les modalités de concertation prévues par la délibération de prescription de révision du SCoT du Pays Barrois

Par délibération en date du 12 octobre 2021, le PETR du SCoT du Pays Barrois a prescrit la révision de son Schéma de Cohérence Territoriale sur l'ensemble de son territoire.

La délibération définit les modalités de concertation prévues tout au long de la procédure, afin d'assurer une bonne information et participation du public, tout en évitant les effets de télescopage entre les évènements et réunions.

La délibération de prescription prévoit que, pour informer le public et en complément des interventions au cours de **réunions publiques**, le PETR du Pays Barrois communiquera sur la procédure de révision du SCoT grâce aux moyens suivants :

- Sur son **site internet**, avec mise en ligne des informations relatives à la révision
- **Mise à disposition des documents** d'information relatifs à la révision au siège du PETR, actualisés au fur et à mesure de l'avancée des travaux
- Création **de supports d'« exposition »** de synthèses qui seront affichés au siège du PETR

Pour favoriser la participation du public, des registres seront mis à sa disposition dans les sièges des EPCI et au PETR et un **recueil des observations et contributions** du public pourra se faire par messagerie électronique, au moyen d'une adresse mail dédiée.

2. Synthèse des modalités de concertation mises en œuvre

Modalités de concertation prévues par la délibération de prescription	Mise en œuvre réalisée dans le cadre de la procédure de révision du SCoT
Interventions au cours de réunions publiques	<p><u>Organisation de différents cycles de réunions publiques :</u></p> <p>Ateliers sous formes de fresque de la ville combinés à un temps de réflexion sur les enjeux principaux du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 15 novembre 2023 à Val d'Ornain • 28 novembre 2023 à Revigny-sur-Ornain • 4 décembre 2023 à Gondrecourt-le-Château <p>Partage avec la population du projet de PAS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 11 septembre 2024 à Revigny-sur-Ornain • 17 septembre 2024 à Bar-le-Duc • 18 septembre 2024 à Stainville <p>Partage des points clés du Document d'Orientations et d'Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 24 février 2025 à Gondrecourt-le-Château • 25 février 2025 à Bar-le-Duc • 26 février 2025 en format visioconférence
Mise en ligne des informations relatives à la révision sur le site internet du Pays Barrois	Création d'un site internet dédié à la révision du SCoT et alimenté au fur et à mesure de la procédure : https://www.scot-paysbarrois.com
Mise à disposition des documents d'information relatifs à la révision au siège du PETR, actualisés au fur et à mesure de l'avancée des travaux	Dossier de concertation du public disponible et accessible aux horaires d'ouverture au public des bureaux du PETR.
Création de supports d'« exposition » de synthèses affichés au siège du PETR	Au fil de la démarche, des panneaux d'exposition ont été élaborés et affichés lors des différents temps de réunion publique notamment (5 panneaux en phase diagnostic, 3 panneaux en phase PAS ainsi que 3 panneaux en phase D00).

LES REUNIONS PUBLIQUES

Trois cycles d'ateliers et réunions publics se sont tenus tout au long de la procédure de révision. A une exception près, ces temps de concertation ont été localisés sur chacun des EPCI lors de chaque cycle.

A l'hiver 2023, des ateliers sous formes de fresque de la ville combinés à un temps de réflexion sur les enjeux principaux du territoire ont été organisés.

- 15 novembre 2023 à Val d'Ornain
- 28 novembre 2023 à Revigny-sur-Ornain
- 4 décembre 2023 à Gondrecourt-le-Château

A l'été 2024, des réunions publiques ont été organisées afin de partager avec la population Barroise le projet de PAS :

- 11 septembre 2024 à Revigny-sur-Ornain
- 17 septembre 2024 à Bar-le-Duc
- 18 septembre 2024 à Stainville

Préalablement à l'arrêt du projet, des réunions publiques ont été organisées afin de partager les points clés du Document d'Orientations et d'Objectifs :

- 24 février 2025 à Gondrecourt-le-Château
- 25 février 2025 à Bar-le-Duc
- 26 février 2025 en format visioconférence

Les réunions ont été annoncées par voie d'affichage aux échelles communales et intercommunales, ainsi que sur les réseaux sociaux et le site internet du Pays Barrois.

3. Les temps de concertation mis en œuvre

LES REUNIONS PUBLIQUES – Premier cycle (hiver 2023)

A l'hiver 2023, des ateliers sous formes de fresque de la ville combinés à un temps de réflexion sur les enjeux principaux du territoire ont été organisés.

- o 15 novembre 2023 à Val d'Ornain
- o 28 novembre 2023 à Revigny-sur-Ornain
- o 4 décembre 2023 à Gondrecourt-le-Château

Au total, ces temps d'ateliers ont rassemblé une vingtaine de participants.

Les présentations se sont scindées en trois temps :

- Présentation du SCoT (20 minutes) : contenu et portée du document, objectifs généraux de la révision du SCoT, calendrier de travail.
- Fresque de la ville (1h) : les participants sont invités à participer à un temps d'acculturation aux enjeux de l'aménagement du territoire via un « *serious game* » (un « jeu sérieux ») prenant la forme d'une « fresque de la ville ». Les participants sont invités à se scinder en groupe de 5 personnes, lorsque leur nombre le permet. La fresque de la ville comprend trois phases :
 - o Phase 1: un lot de 6 cartes est mis à disposition
 - o Phase 2: un lot de 12 cartes est mis à disposition
 - o Phase 3: un lot de 11 cartes est mis à disposition

Lors de chaque phase, les participants disposent les cartes sur un plan de travail dans une logique de cause-conséquence. A la fin des trois phases, chaque groupe aura réalisé sa propre « fresque » explicitant les enjeux de l'aménagement du territoire, tels qu'ils ont été définis collectivement.

- Réflexion collective sur les enjeux du PAS (1h) : Ce temps de réflexion collective débute par un bref exposé des principaux enjeux issus du diagnostic territorial, répartis en trois thématiques principales :

- Les dynamiques résidentielles (démographie, habitat, équipements, mobilités)
- Les activités économiques (marché de l'emploi, commerces, agriculture, industries, filières principales, formation, tourisme etc...)
- Le rapport à l'environnement (cadre de vie, nature, environnement, biodiversité, trames écologiques, changement climatique, transition énergétique etc...)

Les échanges ont été fructueux et riches et ont permis d'alimenter les réflexions en vue de la rédaction des orientations stratégiques du PAS.

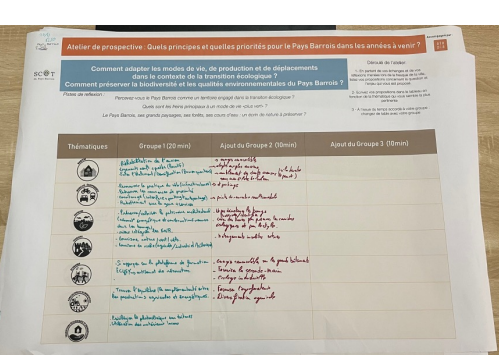
Affiches diffusées sur les réseaux sociaux

LES REUNIONS PUBLIQUES – Premier cycle (hiver 2023) – Support de présentation

The grid contains 17 numbered slides:

- 1: Introduction to SCOT Révision du SCOT du Pays Barrois
- 2: Atelier citoyen: à quoi ça sert? (Citizen workshop: what is it for?)
- 3: Désiré de l'atelier citoyen (Desires from the citizen workshop)
- 4: Qu'est-ce qu'un SCOT? Un PAS? (What is a SCOT? A PAS?)
- 5: Le SCOT, c'est quoi? (What is the SCOT?)
- 6: Le SCOT, c'est quoi? (What is the SCOT?)
- 7: Les pièces du dossier du SCOT (The pieces of the SCOT dossier)
- 8: Le territoire en bref (The territory in brief)
- 9: Où est-on dans le SCOT? (Where are we in the SCOT?)
- 10: Temps 1: La fresque de la ville (Time 1: The city mural)
- 11: La fresque de la ville (The city mural)
- 12: La fresque de la ville (The city mural)
- 13: Temps 2: Réflexion collective (Time 2: Collective reflection)
- 14: Réflexion collective: les enjeux du PAS (Collective reflection: the issues of the PAS)
- 15: Réflexion collective: les enjeux du PAS (Collective reflection: the issues of the PAS)
- 16: Réflexion collective: les enjeux du PAS (Collective reflection: the issues of the PAS)
- 17: Réflexion collective: les enjeux du PAS (Collective reflection: the issues of the PAS)

Photos issues des temps de travail



LES REUNIONS PUBLIQUES – Deuxième cycle (été 2024)

A l'été 2024, des réunions publiques ont été organisées afin de partager avec la population Barroise le projet de PAS :

- 11 septembre 2024 à Revigny-sur-Ornain
- 17 septembre 2024 à Bar-le-Duc
- 18 septembre 2024 à Stainville

Les présentations se sont scindées en plusieurs temps :

- Présentation du document SCoT et du calendrier
- Rappel des constats et des enjeux identifiés à la suite du diagnostic, et rappel des scénarios d'aménagement envisagés pour aboutir au scénario de référence
- Présentation des grands Axes et Orientations du Projet d'Aménagement Stratégique
- Prochaines échéances et temps d'échanges

Les participants ont été invités à réagir au fur et à mesure de la présentation.

LES REUNIONS PUBLIQUES – Deuxième cycle (été 2024) – Support de présentation

The grid contains 33 numbered slides, each representing a page from a presentation support. The slides are organized as follows:

- 1: Révision du SCOT du Pays Barrois
- 2: Ordre du jour
- 3: 1 | Qu'est-ce qu'un SCOT ?
- 4: Rappel : qu'est-ce qu'un SCOT ?
- 5: Quelles sont les pièces composant le SCOT ?
- 6: Un projet de territoire fondé sur une vision prospective de la stratégie
- 7: 2 | Le calendrier du SCOT
- 8: Avancement de la Réunion du SCOT du Pays Barrois
- 9: 3 | Le diagnostic
- 10: Le grand principe et questionnement pour le Projet d'Aménagement Stratégique
- 11: Les grands enjeux et questionnement pour le Projet d'Aménagement Stratégique
- 12: Les grands enjeux et questionnement pour le PAS
- 13: Les atouts du Pays Barrois – les bases pour le projet
- 14: Risques de la trajectoire à l'avenir : pourquoi agir ?
- 15: 4 | Le Projet d'aménagement stratégique
- 16: La méthode de travail SCOT
- 17: Les scénarios analysés par les élus du Barrois
- 18: L'ambition stratégique pour le Projet d'aménagement
- 19: L'ambition stratégique pour le Projet d'aménagement
- 20: L'ambition stratégique pour le Projet d'aménagement
- 21: 4 | Le Projet d'aménagement stratégique
- 22: Le déclinaison opérationnelle
- 23: 1. VALUATION ET REPERCUSSION DES CONTRIBUTIONS TERRITORIALES FAITES PAR LES BARROIS
- 24: 11
- 25: 12
- 26: 12
- 27: 13
- 28: 2. DÉFINIR UN CADRE DE VISION ET D'ACTION POUR UN TERRITOIRE DE CONSCIENCE
- 29: 21
- 30: 2.2
- 31: 2.3
- 32: 3. DÉFINIR UN MODELE DE DEVELOPPEMENT QUI VALORISE LES BÉNÉFICES INTÉRESSÉS DU TERRITOIRE
- 33: 31
- 34: 32
- 35: 3.3
- 36: 5 | Les prochaines échéances
- 37: Les prochaines étapes
- 38: 6 | Temps d'échanges

LES REUNIONS PUBLIQUES – Troisième cycle (hiver 2025)

Préalablement à l'arrêt du projet, des réunions publiques ont été organisées afin de partager les points clés du Document d'Orientations et d'Objectifs :

- 24 février 2025 à Gondrecourt-Le-Château
- 25 février 2025 à Bar-le-Duc
- 26 février 2025 en format visioconférence

Les présentations se sont scindées en plusieurs temps :

- Présentation du calendrier de la démarche
- Rappel succinct de l'ambition stratégique du territoire au travers du Projet d'Aménagement Stratégique débattu en novembre 2024
- Présentation de la déclinaison opérationnelle du PAS au travers du Document d'Orientation et d'Objectifs.

Les participants ont été invités à réagir tout au long de la présentation, objectif par objectif. Les échanges ont permis d'amender à la marge le document et d'expliquer les choix qui ont pu être retenus pour la rédaction du document.



LES REUNIONS PUBLIQUES – Troisième cycle (hiver 2025) – Support de présentation

The grid contains 42 numbered slides:

- 1: Révision du SCOT du Pays Barrois
- 2: Ordre du jour
- 3: L'AVANCEMENT DE LA DÉMARCHÉ
- 4: Quelles sont les pièces composant le SCOT ?
- 5: Avancement de la révision du SCOT du Pays Barrois
- 6: 2 L'AMBITION DU TERRITOIRE RAPPEL DU PAS
- 7: L'ambition stratégique pour le Projet d'Aménagement
- 8: 3 LE DOO
- 9: Complémentarité et compatibilité SCOT - PLU(i)
- 10: LA STRUCTURE DU DOCUMENT D'ORIENTATION ET D'OBJECTIFS
- 11: OFFRE DE LOGEMENTS, DE MOBILITÉ, ÉQUIPEMENTS, DE SERVICES
- 12: OFFRE DE LOGEMENTS, DE MOBILITÉ, ÉQUIPEMENTS, DE SERVICES
- 13: OFFRE DE LOGEMENTS, DE MOBILITÉ, ÉQUIPEMENTS, DE SERVICES
- 14: OFFRE DE LOGEMENTS, DE MOBILITÉ, ÉQUIPEMENTS, DE SERVICES
- 15: OFFRE DE LOGEMENTS, DE MOBILITÉ, ÉQUIPEMENTS, DE SERVICES
- 16: OFFRE DE LOGEMENTS, DE MOBILITÉ, ÉQUIPEMENTS, DE SERVICES
- 17: OFFRE DE LOGEMENTS, DE MOBILITÉ, ÉQUIPEMENTS, DE SERVICES
- 18: OFFRE DE LOGEMENTS, DE MOBILITÉ, ÉQUIPEMENTS, DE SERVICES
- 19: OFFRE DE LOGEMENTS, DE MOBILITÉ, ÉQUIPEMENTS, DE SERVICES
- 20: OFFRE DE LOGEMENTS, DE MOBILITÉ, ÉQUIPEMENTS, DE SERVICES
- 21: OFFRE DE LOGEMENTS, DE MOBILITÉ, ÉQUIPEMENTS, DE SERVICES
- 22: 2 ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, COMMERCIALES ET LIBERTAIRES (DONT SALES)
- 23: 2 ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, COMMERCIALES ET LIBERTAIRES (DONT SALES)
- 24: 2 ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, COMMERCIALES ET LIBERTAIRES (DONT SALES)
- 25: 2 ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, COMMERCIALES ET LIBERTAIRES (DONT SALES)
- 26: 2 ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, COMMERCIALES ET LIBERTAIRES (DONT SALES)
- 27: 2 ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, COMMERCIALES ET LIBERTAIRES (DONT SALES)
- 28: 2 ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, COMMERCIALES ET LIBERTAIRES (DONT SALES)
- 29: 2 ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, COMMERCIALES ET LIBERTAIRES (DONT SALES)
- 30: 2 ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, COMMERCIALES ET LIBERTAIRES (DONT SALES)
- 31: 3 TRANSITION ÉCOLOGIQUE, CLIMATIQUE ET ÉNERGÉTIQUE, MAINTIEN DES PAYSAGES
- 32: 3 TRANSITION ÉCOLOGIQUE, CLIMATIQUE ET ÉNERGÉTIQUE, MAINTIEN DES PAYSAGES
- 33: 3 TRANSITION ÉCOLOGIQUE, CLIMATIQUE ET ÉNERGÉTIQUE, MAINTIEN DES PAYSAGES
- 34: 3 TRANSITION ÉCOLOGIQUE, CLIMATIQUE ET ÉNERGÉTIQUE, MAINTIEN DES PAYSAGES
- 35: 3 TRANSITION ÉCOLOGIQUE, CLIMATIQUE ET ÉNERGÉTIQUE, MAINTIEN DES PAYSAGES
- 36: 3 TRANSITION ÉCOLOGIQUE, CLIMATIQUE ET ÉNERGÉTIQUE, MAINTIEN DES PAYSAGES
- 37: 3 TRANSITION ÉCOLOGIQUE, CLIMATIQUE ET ÉNERGÉTIQUE, MAINTIEN DES PAYSAGES
- 38: 3 TRANSITION ÉCOLOGIQUE, CLIMATIQUE ET ÉNERGÉTIQUE, MAINTIEN DES PAYSAGES
- 39: 3 TRANSITION ÉCOLOGIQUE, CLIMATIQUE ET ÉNERGÉTIQUE, MAINTIEN DES PAYSAGES
- 40: 3 TRANSITION ÉCOLOGIQUE, CLIMATIQUE ET ÉNERGÉTIQUE, MAINTIEN DES PAYSAGES
- 41: 3 TRANSITION ÉCOLOGIQUE, CLIMATIQUE ET ÉNERGÉTIQUE, MAINTIEN DES PAYSAGES
- 42: Merci de votre attention

GUIDE D'ELABORATION DE LA REVISION DU SCOT

Un guide à destination des élus a été rédigé et diffusé début 2024 .

Ce document visait à expliquer en détail les tenants et les aboutissants d'une révision de SCoT, les évolutions réglementaires et législatives des dernières années, les enseignements de l'évaluation du dernier SCoT du Pays Barrois et la méthode de travail mise en œuvre pour ce faire.



Premières pages du guide

GUIDE D'ELABORATION DE LA REVISION DU SCOT – Document complet



4. La communication et médias mis en place

ENQUETE A DESTINATION DES HABITANTS DU PAYS BARROIS

Un formulaire d'enquête à destination des habitants a été élaboré sur l'outil **Google Forms** et transmis aux habitants du Pays Barrois fin 2023, via ce lien : <https://forms.gle/aJ78cwqCw8jzPvKv6>.

Ce questionnaire visait à connaître le ressenti des habitants par rapport aux principaux sujets d'aménagement du territoire via une quarantaine de questions portant sur des thématiques variées :

- Habitat
- Consommation
- Déplacement/mobilité
- Travail-Etudes
- Ressources et identité du territoire
- Evolution des comportements

Ce questionnaire n'a malheureusement pas rencontré le succès attendu, ne récoltant que quelques réponses.



Pays Barrois
14 novembre 2023 · 🌐

ENQUÊTE 📌

Quel visage pour le Pays Barrois de demain ?
De Revigny à Gondrecourt, à Bar-le-Duc, Ligny-en-Barrois ou Ancerville, dans toutes les communes de **Communauté de Communes des Portes de Meuse, Meuse Grand Sud** et la COPARY, comment vivez-vous sur le territoire et comment souhaiteriez-vous y vivre demain ?
<https://docs.google.com/.../1nmb5W9b497z8NwBy.../viewform...>

L'objectif de ce questionnaire est de recueillir votre expertise en tant qu'usager et habitant du territoire sur des sujets qui intéressent l'aménagement du territoire et qui vous concernent au quotidien. Connaître vos modes de vie, vos habitudes de consommation et de mobilité nous permettra d'alimenter le diagnostic du territoire, première grande étape pour l'élaboration de notre nouveau Schéma de Cohérence Territoriale.

SCoT
du Pays Barrois

7 👍 12 partages

J'aime Commenter Envoyer Partager

Diffusion du questionnaire sur la page Facebook du Pays Barrois



SCoT
du Pays Barrois

Enquête : SCoT du Pays Barrois - Quel visage pour le territoire de demain ?

Ce questionnaire comporte une quarantaine de questions réparties dans les thèmes suivants : «Habitat », « Consommation », « Déplacements/Mobilité », « Travail - Études », « Ressources et identité du territoire » et « Évolution des comportements », ainsi que deux questions sur votre profil personnel.

La durée estimée est de 10 à 15 minutes

g.garnier@atopiaconseil.com [Changer de compte](#) ☁

🔒 Non partagé

Explication de la démarche

- **Le Pays Barrois** (qui regroupe les intercommunalités de Bar-le-Duc Sud Meuse, Revigny-sur-Ornain et des Portes de Meuse, soit 100 communes pour 58 000 habitants) **entame la modification de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)**. Un document souvent méconnu des habitants et usagers, qui est pourtant essentiel à l'aménagement du territoire.
- Derrière cette dénomination de « Schéma de Cohérence Territoriale », se cache un **document d'urbanisme qui définit l'organisation d'un espace donné pour les 20 prochaines années**. Il s'agit d'un outil stratégique qui définit le juste équilibre entre « protection » et « développement ». **L'approche est globale et transversale** : paysages, environnement habitat, déplacements, économie (industrie, agriculture, tourisme...). Au final, le SCoT doit au maximum traduire une vision partagée de toutes les communes composant le territoire concerné.
- **Comment vivez-vous sur le territoire et comment souhaiteriez-vous vivre demain sur le territoire ?**
L'objectif de ce questionnaire est de recueillir votre expertise en tant qu'usager et habitant du territoire sur des sujets qui intéressent le SCoT et qui vous concernent au quotidien. Connaître vos modes de vie, vos habitudes de consommation et de mobilité nous permettra d'alimenter le diagnostic du territoire, première grande étape de l'élaboration de ce projet de territoire.
- Il est important de souligner que **ce questionnaire est anonyme**. Il vous faudra **entre 10 et 15 minutes** pour compléter le formulaire.

[Suivant](#) [Effacer le formulaire](#)

Page d'accueil du questionnaire

ENQUETE A DESTINATION DES HABITANTS DU PAYS BARROIS – Extraction des questions

The image displays 27 numbered thumbnails of survey questions, arranged in three rows. Each thumbnail represents a page from a questionnaire, showing various question formats such as text-based questions, multiple-choice options, and Likert scales. Some thumbnails include small images related to the survey topic, such as people at a market, a landscape, and people on a bicycle. The questions are numbered 1 through 27.

LE SITE INTERNET - MISE EN LIGNE DES INFORMATIONS RELATIVES A LA REVISION

Un site internet a été créé ex-nihilo afin de diffuser les informations relatives à la procédure de révision du SCoT (<https://www.scot-paysbarrois.com>).

Ce site vise ainsi à compléter le site internet habituel du Pays Barrois (<http://www.paysbarrois.com/>) dont la navigation ne facilitait pas la recherche des informations directement liées au SCoT.

Page d'accueil du site internet

LES ACTUALITÉS DU SCOT
Réunions publiques de février 2025

Trois réunions publiques ont eu lieu à Montiers-sur-Sault, Bar-le-Duc et en visioconférence les 24, 25 et 26 février 2025. Les participants ont pu découvrir les objectifs et règles qui seront soumis au vote des élus au sein du Document d'Orientat[i]on et d'Objectifs. Vous pouvez retrouver le document de présentation via le lien ci-dessous.

[Vers les ressources documentaires](#)

Bienvenue sur la plateforme d'information à propos de la révision du SCoT du Pays Barrois

Ce site web est à destination de l'ensemble des acteurs et membres de la société civile du territoire et des territoires alentours (habitants, commerçants, employeurs, travailleurs, personnes de passage, membres d'associations) qui connaissent de près ou de loin le Pays Barrois et qui s'intéressent à ce qu'il pourrait devenir !

Vous retrouverez dans les pages de ce site web l'ensemble des informations sur la démarche de révision du SCoT, les modalités de concertation ainsi qu'un ensemble de ressources documentaires en lien avec l'élaboration de ce document.

Le Pays Barrois en quelques chiffres

1 340 km ²	100 communes	57 763 habitants en 2019	22 240 emplois en 2019	22 013 logements en 2019
-----------------------	--------------	--------------------------	------------------------	--------------------------

Source : INSEE RP 2019

Le SCoT en bref

LE SITE INTERNET – Extraits des différentes pages

Le SCoT en bref

Le Pays Barrois réalise la **révision de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)**. Un document souvent méconnu des habitants et usagers, qui est pourtant **essentiel à l'aménagement du territoire**.

Derrière cette dénomination de « Schéma de Cohérence Territoriale », se cache un **document d'urbanisme qui définit l'organisation d'un espace donné pour les 20 prochaines années**.

Le SCoT est un document stratégique qui **définit des orientations cadres** suffisamment générales pour pouvoir être appliquées sur l'ensemble des communes composant le territoire.

Au final, le **SCoT doit au maximum traduire une vision partagée de toutes les communes composant un bassin de vie**. Et les documents d'urbanisme qui en découlent doivent être compatibles avec cette vision.

Ce site internet est un document, ainsi que les documents d'urbanisme qui en découlent.

Un SCoT sur quel territoire ?



Depuis le SCoT approuvé, l'évolution des structures de l'ancienne CC de Triaucou Meuse par fusion, porte intercommunale (EPCI), soit :

- la Communauté d'Agglomération de Triaucou Meuse
- la Communauté de Communes de la Vallée de la Meuse
- la Communauté de Communes de la Vallée de la Meuse

La révision du SCoT doit prendre en compte ce **nouveau périmètre** ainsi que les interactions développement résidentiel, d'accès aux services de mobilité et aux équipements structurants, d'

Tout savoir sur la révision

Le SCoT en vigueur

Pour en savoir plus sur le SCoT en vigueur et les différents documents qui le composent, rendez-vous au lien suivant :

[SCoT en vigueur](#)

Les enseignements de l'évaluation du dernier SCoT

Le bilan du SCoT approuvé en 2014

- Des Zones d'Activités Economiques (ZAE) peu développées et inégalement réparties sur le territoire ;
- Des problématiques de préservation des zones humides peu intégrées aux PLU communaux ;
- Une gestion de la mobilité qui gagnerait à être plus intégrée (voir Schéma de Mobilité et ses Fiches Actions) ;
- Une bonne identification des dents creuses et des potentiels fonciers mais un manque d'analyse qualitative (formes des terrains, etc.) ;
- Une poursuite de la hausse de la vacance résidentielle (l'objectif de 6% en 2030 n'est pas réaliste) qui traduit un manque d'attractivité du territoire ;
- Un manque d'analyse des potentiels de mobilisation des logements vacants dans les documents d'urbanisme (voir études OPAH et interventions OPH) ;
- Une offre commerciale de centre-bourg fragilisée par les zones commerciales et les départs en retraite d'indépendants.

Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Barrois

1. Rapport de présentation
I.1. Présentation et résumé non technique

SCoT approuvé
Comité syndical du 19 décembre 2014

☎ 03 29 75 58 00

✉ pays.barrois@paysbarrois.com

📍 1 rue de Popey 55000 BAR LE DUC

Un projet à construire au service des territoires

Une vision à long terme pour le territoire

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme et de planification. Il définit, à l'échelle d'un bassin de vie, la **stratégie d'aménagement et de développement d'un territoire** pour les 20 prochaines années, qu'il décline en objectifs thématiques.

Il fixe les **orientations fondamentales de l'organisation de l'espace** en matière d'urbanisme, d'habitat, de développement économique et commercial, de préservation de l'environnement et de déplacement des personnes, etc. Ainsi, il permet d'**établir un projet de territoire** qui anticipe les conséquences du dérèglement climatique, et les transitions écologique, énergétique, démographique, numérique...

In document de référence

document de référence qui fait remonter la vision politique du « terrain ». Ainsi, l'État, la Région ne peuvent se référer au SCoT pour ajuster un de leurs orientations stratégiques.

Il est également un document cadre pour les investisseurs privés auxquels il donne la visibilité à moyen et long terme pour mener leurs projets.

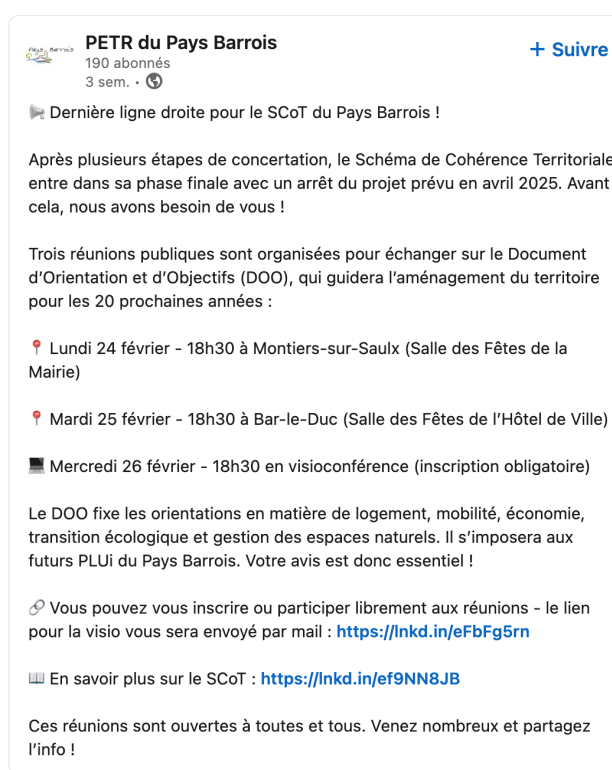
Un rôle intégrateur des politiques publiques

Le SCoT constitue le « bras armé » des territoires déterminés à renforcer la cohérence entre les différentes politiques publiques à l'œuvre dans leur périmètre d'intervention. Il joue un rôle d'**intégrateur appliqué et déclinant localement les grandes politiques nationales, régionales ou locales** dans le projet de territoire en s'appuyant sur une connaissance fine des singularités et des enjeux qui s'y expriment. Il s'agit de politiques sectorielles (eau, risques, biodiversité, climat, transports, logement et habitat, aménagement commercial, etc.) ou de politiques territoriales (directives de protection et de mise en valeur des paysages, document stratégique de façade, etc.).

LES RESEAUX SOCIAUX DU PAYS BARROIS

Le PETR a mis à profit ses réseaux sociaux **Facebook** et **LinkedIn** afin de diffuser notamment les informations relatives à la tenue des réunions publiques.

Des évènements ont notamment été créés sur Facebook pour chaque réunion publique, sur lesquels les personnes pouvaient s'inscrire.



Publications sur le compte **LinkedIn** du Pays Barrois



Evènements **Facebook** créés pour les cycles de réunions publiques

EXPOSITION DE PANNEAUX

Des panneaux de concertation au format A0 ont été créés et affichés dans les locaux du Pays Barrois ainsi que lors des derniers cycles de réunions publiques.

Révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Barrois

QU'EST-CE QUE LE SCOT ?

C'est un document de planification qui fixe les orientations générales de développement du territoire et de l'organisation de l'espace pour les 20 prochaines années.

Il correspond à une première traduction réglementaire du projet de territoire du Pays Barrois, qui définit les principes et des choix d'aménagement pour permettre aux 100 communes de mettre en cohérence leurs politiques dans plusieurs domaines tels que l'urbanisme, l'habitat, la mobilité ou encore l'environnement.

En ce sens, il permet notamment d'anticiper les conséquences du développement climatique ainsi que les transitions écologique, énergétique, démographique, numérique...

Le Pays Barrois en chiffres...

1340 KM² 57 300 HABITANTS 27 500 MÉNAGES 32 000 LOGEMENTS

3 EPCI 100 COMMUNES 22 400 EMPLOIS

40,1% DE FORÊTS ET MILIEUX SEMI-NATURELS 56,4% DE SURFACES AGRICOLES 3,5% DE TERRITOIRES URBAINISÉS

Les étapes incontournables

DIAGNOSTIC → PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE (PAS) → DOCUMENT D'ORIENTATIONS ET D'OBJECTIFS (DOO) → CONSULTATION ET ENQUÊTE PUBLIQUE → APPROBATION

Dresser un état des lieux du territoire pour mieux cerner les enjeux spécifiques à prendre en compte. Il s'agit de valoriser les études préexistantes et de réaliser un portrait multithématique.

Définir une stratégie et des orientations d'aménagement à horizon 2046. Il s'agit d'une forme de réponse aux enjeux identifiés lors du diagnostic.

Fixer des prescriptions et des recommandations pour mettre en œuvre la stratégie arrêtée. C'est la traduction du PAS en objectifs concrets qui s'appliqueront aux PLU.

Recueillir les avis des personnes publiques associées (PPAs) et les observations des citoyens. C'est la finalisation du dossier d'arrêt. Le SCOT est approuvé et entre alors en vigueur.

Valider le contenu du SCOT en modifiant éventuellement certains points pour tenir compte des observations émises. Le SCOT est approuvé et entre alors en vigueur.

S'INFORMER

Presse et magazines intercommunaux
Panneaux d'exposition
Site internet dédié

S'EXPRIMER

Réunions publiques
Registres de concertation
Mail : scot@paysbarrois.com

CONTACTER

PETR du Pays Barrois
1 rue de Popey 55000 Bar-le-Duc
Tél. 03 29 75 58 00

www.scot-paysbarrois.com

Révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Barrois

DYNAMIQUES RÉSIDENTIELLES HABITAT

Quelle dynamique démographique pour les années à venir ?

La recomposition démographique à l'œuvre sur le territoire entraîne des besoins d'adaptation pour les politiques d'aménagement du territoire.

-7500 HABITANTS en 20 ans

Depuis 15 ans tendance au vieillissement +60 ANS

En 20 ans la taille des ménages a diminué 2,45 à 2,08

SOLDE NATUREL en 10 ans

SOLDE MIGRATOIRE en 10 ans

Un parc de logements inadaptés aux besoins

- Des logements en proie à une baisse de qualité due à leur âge
- Une vacance élevée et des problématiques de rétention foncière et immobilière
- De nouveaux besoins orientés vers des plus petits logements
- Un manque de diversification notamment pour le public jeune
- Des logements inadaptés pour les publics âgés.

Les enjeux prioritaires portent sur :

- La diversification des logements pour répondre aux besoins des différentes catégories d'âges et socio-professionnelles
- L'équilibre entre la réhabilitation du parc existant et la production de nouveaux logements, en tenant compte de leur localisation et de l'ampleur des programmes
- La résorption de la vacance et le réinvestissement des logements inoccupés

www.scot-paysbarrois.com

Révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Barrois

DYNAMIQUES RÉSIDENTIELLES SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

Des services de proximité qui maillent le territoire et complètent l'offre de l'aire urbaine de Bar-le-Duc

- Bar-le-Duc, ville préfecture, et son aire d'attraction permettent d'accueillir des équipements et services structurants
- La ruralité du territoire se lit dans le maillage en services et en équipements de proximité
- La tendance au vieillissement va engendrer des besoins spécifiques en termes de services à la personne et d'équipements adaptés.

Une offre de transports à développer

82% de déplacements domicile-travail effectués en voiture

Des solutions de transports à la demande et de covoiturage

Des transports collectifs ciblés sur le réseau TUB

Des lignes ferroviaires indispensables

Un développement possible du réseau cyclable autour des véloroutes et des voies vertes

La dynamique démographique du territoire questionne les complémentarités au sein du SCOT et avec les territoires voisins en termes de services, équipements et mobilité.

Réfléchir et innover sur les leviers d'attractivité : quel type de développement, pour qui et comment ? Comment intégrer les impacts du projet CIGEO ?

www.scot-paysbarrois.com

Panneaux de la phase diagnostic (1,2,3 sur 5)

EXPOSITION DE PANNEAUX

Révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Barrois

Des points d'appui économiques certains

- Un modèle économique qui repose sur l'héritage du territoire : des **FLEURONS INDUSTRIELS** au fort ancrage local et une **CONCENTRATION DES ADMINISTRATIONS** et des services publics
- Des grands **EMPLOYEURS INDUSTRIELS, PUBLICS ET ADMINISTRATIFS** qui perpétuent cet héritage
- Une polarité urbaine barisienne dont le **STATUT DE PRÉFECTURE** regroupe des services décentralisés
- Un **SECTEUR AGRICOLE FORT** et structurant, qui entretient des relations fortes avec les filières agro-alimentaires locales et voisines.

Des leviers d'attractivité à mettre en avant

- Des **COLLABORATIONS TERRITORIALES PARTAGÉES** sur le Sud-Meusien et le Nord de la Haute-Marne
- Un projet d'envergure nationale, **CIGEO**, dont les retombées participeront au développement économique du sud du territoire
- Un **PROGRAMME « TERRITOIRE D'INDUSTRIE »** qui accompagne deux **INTERCOMMUNALITÉS** via un soutien de l'État vers le tissu industriel
- Une **OFFRE TOURISTIQUE** encore confidentielle, qui peut se structurer autour des atouts patrimoniaux nombreux (gastronomie, cadre de vie, paysages, histoire).

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, AGRICOLES, COMMERCIALES ET LOGISTIQUES

Une vigilance à avoir sur la pérennité du tissu économique

- Une disponibilité de la main d'œuvre impactée par la **DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE À LA BAISSÉ**
- Un **TALUX DE CHÔMAGE FAIBLE** qui entraîne une tension sur certains métiers
- Des **FAIBLES CAPACITÉS D'ÉVOLUTION OU D'OPPORTUNITÉ PROFESSIONNELLE** qui limitent l'attractivité du marché de l'emploi
- Une **OFFRE COMMERCIALE** qui se maintient, mais qui pourrait être **FRAGILISÉE** compte tenu de la perte de population
- Une logistique qui s'appuie localement sur des **POINTS DE RETRAIT DÉPENDANTS DU MAINTIEN DES COMMERCES.**

- La population active barroise doit avoir accès à des opportunités professionnelles et à des aménagements adéquats pour pérenniser les établissements, nécessitant une amélioration de l'offre de formation et d'accompagnement.
- Le Pays Barrois, intégré aux réseaux régionaux, possède des atouts à valoriser pour collaborer avec les territoires voisins.
- Les acteurs du tourisme peuvent développer cette filière en exploitant les patrimoines locaux (bâti, historique, paysager) et l'offre culturelle et sportive.

www.scot-paysbarrois.com

Révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Barrois

Une richesse environnementale et écologique à préserver

- Une **IDENTITÉ PAYSAGÈRE** forte et reconnaissable du Plateau Barrois, support de la valeur écologique du territoire et marquée par une forte présence des boisements et des plaines agricoles
- Un **FONCTIONNEMENT EN VALLÉES** (la Saulx et l'Ornain) aux identités distinctes et complémentaires
- Un **CADRE DE VIE NATUREL** plébiscité par les habitants
- Un territoire dont les trames écologiques permettent un **MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ**
- Des boisements qui servent de **PUITS DE CO2**, mais aussi de support aux activités économiques liées à **L'EXPLOITATION FORESTIÈRE**
- Une **RESSOURCE EN EAU ALTÉRÉE** au niveau qualitatif et hydromorphologique, qui impacte la fonctionnalité des milieux humides

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CADRE DE VIE

Une transition écologique et énergétique à développer

- La **VOIE VERTE V52** le long du canal de la Marne comme support d'un futur maillage cyclable
- Des mobilités dans l'ensemble **CARBONÉES** et individuelles faute d'alternative
- Une implantation des **ESPACES URBAINS** qui expose aux risques et aux nuisances
- Des installations **D'ÉNERGIES RENOUVELABLES** qui marquent le grand paysage, mais qui inscrivent le territoire dans la transition écologique
- Un parc de logement **ÉNERGÉTIQUEMENT PRÉCAIRE** qui accentue la consommation énergétique
- La phase chantier de **CIGEO** va entraîner des **IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX** à prendre en considération.

- Les richesses naturelles du territoire doivent être préservées face à des enjeux tels que la modification du cycle de l'eau, la raréfaction des ressources et la dégradation localisée de la qualité de l'air.
- Le cadre de vie rural est un atout d'attractivité pour les habitants.
- Des stratégies d'aménagement adaptées et vertueuses sont essentielles pour rendre le territoire résilient face aux effets du changement climatique.

www.scot-paysbarrois.com

Panneaux de la phase diagnostic (4 et 5 sur 5)

EXPOSITION DE PANNEAUX

Révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Barrois

Projet d'Aménagement Stratégique

Établi à partir des enjeux issus du diagnostic territorial, l'écriture du Projet d'Aménagement Stratégique est le résultat d'une co-construction entre élus, services, partenaires institutionnels et le bureau d'études atopia, en lien avec la gouvernance retenue. Celui-ci est bâti sur un scénario démographique pragmatique qui projette le maintien de la population d'ici à 20 ans.

Fondées sur une vision d'ensemble du devenir du territoire à horizon 2046, les orientations stratégiques du PAS ont été présentées et débattues en bureau et comité syndical le 12 novembre 2024.

AXE 1

VALORISER ET RENFORCER LES COOPÉRATIONS TERRITORIALES POUR UN PAYS BARROIS VIVANT ET INTÉGRÉ À SON ESPACE RÉGIONAL

Le projet de développement du Pays Barrois vise à stabiliser la population en équilibrant l'attractivité rurale et urbaine, le développement économique durable et la gestion raisonnée des ressources, tout en intégrant des projets structurants.

Orientation 1

CONFORTER LES BASSINS DE PROXIMITÉ AUTOUR DE POLARITÉS URBAINES COMPLÉMENTAIRES, EN DEVENIR OU EXISTANTES ET À L'OFFRE ADAPTÉE

- Renforcer le maillage urbain et villageois pour pérenniser l'accès à une offre suffisante en équipements et services
- Affirmer une armature urbaine territoriale en appui de pôles pluricommunaux
- Accompagner la dynamique de redynamisation urbaine au profit de tout le territoire.

Orientation 2

ACCOMPAGNER LES BESOINS DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES PRODUCTIVES EN LIEN AVEC LE RENFORCEMENT ET LA DIVERSIFICATION DES FILIÈRES LOCALES

- Accompagner les besoins des activités locales
- Structurer l'offre foncière spécifique au développement économique
- Pérenniser le tissu économique local par une main d'œuvre disponible et adaptée

Orientation 3

STRUCTURER LES MOBILITÉS POUR DÉCLOISONNER LE PAYS BARROIS ET LE CONNECTER AUX FLUX INTERDÉPARTEMENTAUX

- Optimiser les déplacements via le renforcement de l'armature urbaine et villageoise du pays barrois
- Adapter l'offre de mobilités aux contextes locaux.

Légende urbaine des zones SCOT

- Pôle majeur / Bar-le-Duc / Fâna-Viel / Savonnières-devant-Bar / Longelle-en-Barrois / Bahonnes
- Pôle média / Arceville / Couvances-les-Forges, Ligny-en-Barrois / Welches / Tréville-en-Barrois / Nançois-sur-Orne, Beigny-sur-Orne / Contreix
- Pôle de proximité

www.scot-paysbarrois.com

Révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Barrois

Projet d'Aménagement Stratégique

AXE 2

PRÉSERVER UN CADRE DE VIE RICHE ET SAIN POUR UN TERRITOIRE QUI CONCILIE DÉVELOPPEMENT ET DURABILITÉ

Le Pays Barrois, riche de ses ressources naturelles, agricoles et architecturales, cherche à rééquilibrer son développement résidentiel et économique en réhabilitant son patrimoine, tout en répondant aux enjeux démographiques et à la pérennité de l'emploi local.

Orientation 1

SOUTENIR LE DÉPLOIEMENT D'UNE OFFRE RÉSIDENIELLE ÉQUILIBRÉE À L'ÉCHELLE DU PAYS BARROIS ET ACCESSIBLE POUR UNE RURALITÉ VIVANTE ET DYNAMIQUE

- Viser un équilibre territorial entre les villages du pays barrois et les poles de l'armature urbaine du SCOT
- Proposer une offre de logements adaptée à toutes les catégories d'âge.

Orientation 2

METTRE EN ŒUVRE UN URBANISME SOBRE ET PERFORMANT POUR UN TERRITOIRE RÉSILIENT

- Privilégier le réinvestissement des espaces déjà urbanisés pour réactiver les leviers de développement du pays barrois
- Impulser une politique de rénovation du bâti en lien avec le tissu économique local et de nouvelles opportunités de formation
- Prévoir une urbanisation en extension limitée et réduire l'artificialisation des sols
- Organiser les extensions urbaines dans une recherche d'optimisation des densités et des localisations.

Orientation 3

ENGAGER DES MODES DE PRODUCTION DE LA VILLE FAVORABLE À LA SANTÉ ET AU BIEN VIVRE

- Organiser les espaces de vie en faveur de la santé
- Déployer des solutions fondées sur la nature permettant d'être plus résilient face aux effets du changement climatique et à l'érosion de la biodiversité
- Réduire la vulnérabilité (des personnes et des biens) aux risques et aux nuisances pour assurer un cadre de vie favorable au bien-être et à la santé/sain et de qualité.

www.scot-paysbarrois.com

Révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Barrois

Projet d'Aménagement Stratégique

AXE 3

SOUTENIR UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT QUI VALORISE LES RICHESSES INTRINSÈQUES DU PAYS BARROIS

Le Pays Barrois s'engage à protéger et valoriser ses richesses environnementales, en préservant ses espaces agricoles, forestiers et naturels, tout en développant un mix énergétique durable et en renforçant la biodiversité pour devenir un territoire à énergie positive d'ici 10 ans.

Orientation 1

RÉVÉLER LES PAYSAGES ET LES PATRIMOINES LOCAUX

- Préserver les grands équilibres paysagers pour un espace vivant et diversifié
- Un espace favorable à la découverte douce du Pays Barrois.

Orientation 2

ACCOMPAGNER LA TRANSITION AGRICOLE, ALIMENTAIRE ET FORESTIÈRE

- Adapter les activités primaires aux effets du changement climatique
- Pérenniser la vitalité des espaces agricoles, forestiers et forestiers.

Orientation 3

TRAVAILLER LA QUALITÉ DES MILIEUX NATURELS ET LEURS ESPACES D'ACCUEIL POUR DES RESSOURCES PRÉSERVÉES DURABLEMENT

- Affirmer la trame verte et bleue comme levier d'adaptation aux effets du changement climatique
- Pérenniser les conditions d'un cycle de l'eau fonctionnel et de qualité.

Pérenniser la vitalité des espaces agricoles et forestiers

- Surface en eau
- Espaces agricoles à préserver
- Espaces boisés à protéger et gérer durablement
- Milieu prioritaire à préserver

Affirmer la trame verte et bleue comme levier d'adaptation aux effets du changement climatique

- Renforcement de la trame verte et bleue urbaine et villageoise
- Trame bleue d'échelle SCOT
- Sous-trame alluviale / Zone humide à conforter
- Trame verte accompagnant la trame bleue (allée/d'attente SCOT)
- Contraintes écologiques
- Secteur BAMBAR : Zones humides d'usage communautaire
- Trame bleue magistrale d'échelle régionale

www.scot-paysbarrois.com

Panneaux de la phase PAS

EXPOSITION DE PANNEAUX

Révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Barrois

Révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Barrois

Révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Barrois

Document d'Orientation et d'Objectifs

Le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) traduit le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) en objectifs spécifiques, en tenant compte des particularités de chaque secteur du territoire.

- Il fixe les objectifs en se basant sur les priorités politiques définies dans le PAS.
- Il établit des lignes directrices pour l'aménagement et le développement du territoire.
- Ses recommandations guident un développement urbain maîtrisé, en assurant cohérence et harmonie.

DES OBJECTIFS À 20 ANS...

OBJECTIF 1 - AGRIR PRIORITAIREMENT SUR LE PARC EXISTANT DU PAYS BARROIS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS EN LOGEMENTS

1. Agrir sur le parc vacant pour développer de nouvelles offres
2. Améliorer les conditions de confort du parc existant
3. Traiter la problématique de logements dégradés

OBJECTIF 2 - DIVERSIFIER L'OFFRE DE LOGEMENTS AUX BESOINS DES PARCOURS RÉSIDENTIELS

1. Diversifier l'offre résidentielle du territoire pour renforcer les petites typologies et l'offre locale
2. Concevoir une politique de création de logements abordables qui favorisera l'accueil de populations sur l'ensemble du territoire
3. Répondre aux besoins des publics spécifiques

OBJECTIF 3 - PRODUIRE UNE OFFRE EN LOGEMENTS QUI CONCOURT AU RENOUVELLEMENT DE L'ATTRACTIVITÉ DU PAYS BARROIS ET LE RENFORCEMENT DE SES POLARITÉS URBAINES

OBJECTIF 5 - OPTIMISER LE MAILLAGE DE SERVICES ET D'ÉQUIPEMENTS DANS UNE PÉRIODE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL

1. Pérenniser le rôle structurant des polarités
2. Veiller à l'animation des espaces ruraux
3. Organiser les coopérations interterritoriales à l'échelle du Pays Barrois et avec les territoires voisins

OBJECTIF 6 - MAILLER LE PAYS BARROIS POUR RATIONALISER LES DÉPLACEMENTS ET ENGAGER LEUR TRANSITION VERS LA SOBRIÉTÉ EN CARBONE

1. Rassembler les fonctions territoriales pour limiter le besoin en déplacement
2. S'appuyer sur de nouvelles formes de déplacement pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre
3. Pérenniser de bonnes conditions de desserte du Pays Barrois par les infrastructures routières
4. Conforter et développer les infrastructures support des mobilités décarbonées

OBJECTIF 7 - RENFORCER LE RÔLE DES MODES DE TRANSPORTS COLLECTIFS, FERROVIAIRES ET DES POLES MULTIMODAUX

1. Maintenir et renforcer les mobilités collectives au sein du pôle majeur et entre les pôles relais
2. S'appuyer sur de nouvelles formes de déplacement pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre
3. Pérenniser et renforcer une offre de mobilité à la diversité des besoins
4. Conforter et développer les infrastructures support des mobilités décarbonées

OFFRE DE LOGEMENTS, DE MOBILITÉ, D'ÉQUIPEMENTS, DE SERVICES

Le SCOT du Pays Barrois porte l'ambition de stabiliser la population du territoire sur les 20 prochaines années, un objectif à rebours de la dynamique observée sur les dernières décennies. Le DOO intègre des objectifs de production de logements qui visent à favoriser la sobriété foncière et énergétique (rénovation, mobilisation des logements vacants...), tout en préservant des marges de manœuvre afin de renforcer les fonctions des pôles.

Les objectifs en matière de logements et de services : renforcer l'armature territoriale et traiter les besoins spécifiques

OBJECTIF 4 - PRODUIRE UNE OFFRE EN LOGEMENTS NÉCESSAIRE AUX BESOINS, SOBRE ET PRUQUE

Le Pays Barrois vise à décliner une stratégie économique à la fois ambitieuse et réaliste, vectrice d'un renouvellement de l'attractivité globale du territoire. Se basant sur son tissu historique et sur ses atouts endogènes, le DOO vise à accompagner aussi bien les besoins des activités artisanales que des grandes unités de production, tout en promouvant les démarches de transition écologique et énergétique.

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, COMMERCIALES ET LOGISTIQUES (DONT DAACL)

OBJECTIF 8 - ORGANISER LES CONDITIONS D'UN TISSU ÉCONOMIQUE PÉRIENNE

1. **Densifier et renouveler les espaces à vocation économique**
 - Encadrer le développement de nouvelles surfaces à vocation d'activités économiques
 - Adapter, renouveler, densifier et diversifier les espaces d'activités économiques ayant vocation à accueillir des activités artisanales
2. **Produire une offre à même de répondre aux besoins des grandes entreprises locales et exogènes**
 - Structurer et dynamiser un réseau d'activités de proximité dans le Sud Barrois pour accompagner le chantier de Ciglo
3. **Développer une offre de formation en lien avec les besoins des activités du Pays Barrois**
 - Renforcer l'offre de formation existante en lien avec l'économie locale
 - Créer des plateformes de compétences sur la construction durable et le service à la personne
4. **Faire émerger une offre touristique « Pays Barrois »**
 - Structurer et affirmer l'identité touristique du Pays Barrois
 - Renforcer la capacité d'accueil et l'offre d'hébergements touristiques
 - Valoriser et diversifier les activités de loisirs et de nature
 - Mettre en réseau les acteurs locaux et les offres touristiques

OBJECTIF 10 - RENFORCER LES COMPLÉMENTARITÉS DE L'OFFRE COMMERCIALE AU PROFIT DE CENTRALITÉS URBAINES VIVANTES ET DYNAMIQUES (DAACL)

Le DAACL (Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique) permet de réguler les implantations et constructions de certaines activités commerciales du territoire afin de conserver en équilibre global sur l'ensemble du territoire.

Le DAACL du SCOT du Pays Barrois intègre à la fois l'objectif de revitalisation du commerce de proximité au sein des centralités urbaines, ainsi que la préservation de l'offre complémentaire de périphérie en garantissant une optimisation des espaces marchands existants par des logiques de densification ou d'apport de mixité fonctionnelle.

Localisations préférentielles des commerces

- Localisations préférentielles de centralités urbaines existantes et émergentes
- Localisations préférentielles de centralités urbaines existantes et émergentes
- Localisations préférentielles de périphérie
- Localisations préférentielles de périphérie

OBJECTIF 9 - RENFORCER LES ACTIVITÉS PRIMAIRES EN LES INSCRIVANT DANS UNE LOGIQUE DURABLE

1. **Pérenniser les espaces supports nécessaires aux exploitations agricoles**
 - Pérenniser les capacités de valorisation des espaces agricoles et forestiers
 - Lutter contre l'artificialisation des espaces naturels, agricoles et forestiers
2. **Accompagner le développement et la pérennisation des exploitations agricoles**
 - Accompagner l'émergence de filières nouvelles
 - Développer des circuits courts alimentaires
3. **Valoriser la ressource forestière et structurer une filière bois complète**
 - Préserver la ressource forestière
 - Exploiter durablement la forêt du Pays Barrois
 - Développer la filière bois aval
4. **Mettre en oeuvre une gestion durable des ressources extractives dans le SCOT du Pays Barrois**
 - Sécuriser l'approvisionnement durable en ressources extractives
 - Promouvoir un usage économe et rationnel des ressources minières primaires et favoriser leur substitution par des ressources minières secondaires
 - Favoriser le principe de proximité pour l'approvisionnement en matériaux

Le SCOT du Pays Barrois intègre des objectifs ambitieux en matière d'environnement. Il vise à préserver les fonctionnalités des corridors écologiques et la diversité des paysages du territoire, tout en déclinant localement la stratégie nationale de sobriété foncière promue notamment par la Loi Climat et Résilience.

TRANSITIONS ENVIRONNEMENTALES, ÉNERGETIQUES ET CLIMATIQUES

OBJECTIF 11 - ASSURER UN RESEAU ÉCOLOGIQUE PRÉSERVÉ ET FONCTIONNEL EN FAVEUR DU RENFORCEMENT DE LA BIODIVERSITÉ LOCALE

1. Préserver les réservoirs de biodiversité
2. Préserver et restaurer les continuités écologiques

OBJECTIF 12 - VALORISER LA DIVERSITÉ DES PAYSAGES DU TERRITOIRE

1. Valoriser les paysages agricoles et ruraux
2. Assurer un traitement qualitatif des îsoles forestières
3. Préserver les secteurs paysagers remarquables
4. Valoriser le patrimoine bâti
5. Améliorer les paysages du quotidien
6. Pérenniser les espaces de respiration

OBJECTIF 13 - DÉVELOPPER UNE APPROCHE FONCIÈRE PERMETTANT D'ATTEINDRE LE ZAN À 2050

1. Inscrire la production urbaine dans la trajectoire de sobriété foncière et l'atteinte des objectifs nationaux
2. Adapter les objectifs de densification aux spécificités de certains tissus urbains
3. Engager la diminution de l'artificialisation des sols

OBJECTIF 14 - AMÉLIORER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET DIMINUER L'IMPACT CLIMATIQUE DU TERRITOIRE

1. Limiter les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre associées
2. Permettre un développement encadré des ENR
3. Engager sous condition les projets d'énergie solaire

OBJECTIF 15 - PÉRENNISER UNE RESSOURCE EN EAU DE QUALITÉ ET EN QUANTITÉ SUFFISANTE

1. Garantir une eau potable de qualité
2. Assurer une gestion durable des eaux pluviales et un assainissement des eaux usées efficace et innovant
3. Concilier aménagements urbains, disponibilité de la ressource en eau et limitation des polluants

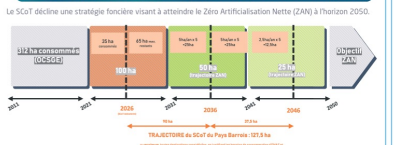
OBJECTIF 16 - ASSURER LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE FACE AUX RISQUES ET AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

1. Réduire la vulnérabilité du territoire, des biens et des personnes face aux risques naturels et aux effets du changement climatique
2. Ne pas aggraver l'exposition des populations aux risques technologiques et aux nuisances

Valoriser la diversité des paysages du territoire



Illustration de la tendance à la diminution progressive de la consommation d'espaces NAF et d'atteinte de l'objectif ZAN



PUBLICATION DANS L'EST REPUBLICAIN

La presse quotidienne régionale a été sollicitée lors de la tenue du premier cycle d'ateliers publics : un article a été publié le 3 décembre 2023 à l'issue de l'atelier du 15 novembre 2023 (« Pays Barrois de demain : des ateliers citoyens pour le co-construire »).

Val-d'Ornain

Pays Barrois de demain : des ateliers citoyens pour le co-construire

Le président, Benoît Hacquin et Laureline Errard, directrice du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays Barrois ont choisi d'encourager le pouvoir d'initiative du citoyen dans le cadre de la révision « Schéma de Cohérence Territoriale ».

L'Est Républicain - 03 déc. 2023 à 18:33 - Temps de lecture : 2 min



Des ateliers citoyens permettent aux 57 500 habitants de la Copary, des Portes de Meuse et de Meuse Grand Sud de contribuer à la réalisation du nouveau SCoT du Pays Barrois.

Extrait du site de l'Est Républicain



27/03/2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dernière phase de concertation avant l'arrêt du projet de Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Barrois

La révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Barrois entre dans sa dernière phase de concertation. Depuis le premier semestre 2023, cette démarche a mobilisé les habitants, les élus du territoire, les partenaires publics, avec l'appui du groupement ATOPIA, bureau d'étude missionné pour accompagner le Pays Barrois dans cette révision.

Ces travaux ont pu être conduits grâce à une dotation de l'État, ainsi que le soutien du GIP Objectif Meuse.

Les grandes étapes de cette révision ont permis d'échanger et de partager un diagnostic territorial approfondi (présenté en février 2024), d'organiser un débat sur les orientations du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) du territoire (12 novembre 2024) et de travailler, depuis la fin de l'année 2024, sur la rédaction du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO). Chacune de ces étapes a été accompagnée d'une évaluation environnementale, menée par le cabinet indépendant E.A.U.

Un temps clé pour finaliser le projet

Le 1^{er} avril 2025¹, le Comité Syndical du Pays Barrois se réunira afin d'examiner les prescriptions inscrites dans le DOO. Cette réunion marquera un tournant décisif avant la validation finale du document.

À l'issue de cette rencontre, les documents de travail seront mis à disposition de tous sur le site internet du SCoT : www.scot-paysbarrois.com. Ils seront également consultables en version papier au siège du PETR du Pays Barrois.

Une dernière opportunité pour s'exprimer

Les habitants et acteurs du territoire sont invités à partager leurs observations et commentaires sur ces documents par plusieurs moyens :

✉ Par mail : scot@paysbarrois.com

📁 Via les registres de concertation disponibles au siège du PETR et des intercommunalités²

📮 Par voie postale : 1 rue de Popey – 55 000 BAR LE DUC

Tous les avis et contributions seront recueillis et analysés afin d'alimenter le bilan de concertation, qui sera présenté aux élus avant l'arrêt du projet.

L'EXPRESSION DU PUBLIC DANS LE REGISTRE DE CONCERTATION

Des registres de concertation ont été mis à disposition du public au siège du PETR et des EPCI, mais n'ont pas été utilisés par les habitants.



Lieux de mise à disposition :

- Siège du PETR : 1 rue de Popey – 55 000 Bar-Le-Duc
- Siège de la COPARY : 5bis Avenue du XVème Corps – 55 800 Revigny-sur-Ornain
- Siège de la CC Portes de Meuse : 1 rue de l'Abbaye – Écurey – 55 290 Montiers-Sur-Saulx
- Siège de la CA Bar-Le-Duc Sud Meuse : 12 rue Lapique – 55 000 Bar-Le-Duc

SCOT
du Pays Barrois

DOSSIER DE CONCERTATION

Révision du Schéma de
Cohérence Territoriale du
Pays Barrois

2023-2025

L'ensemble des documents et informations relatifs à la procédure sont accessibles sur le site internet dédié :

<https://www.scot-paysbarrois.com/>



Les contributions peuvent être consignées dans le registre mis à disposition ou transmises par voie électronique à l'adresse suivante :

scot@paysbarrois.com



6. Synthèse et conclusion

→ La concertation publique s'est tenue de manière continue durant toute la révision du SCoT.

Les modalités de concertation prévues par PÉTR du Pays Barrois lors de la délibération de prescription du SCoT ont été respectées et mises en œuvre.

Bien que certains dispositifs aient connu un succès mesuré sur le territoire (peu de réponses au questionnaire, faible affluence lors de certaines réunions publiques), la diversité des canaux de communication a permis de relayer auprès des habitants du territoire l'avancement des travaux du SCoT. L'ensemble du dispositif de concertation a donc permis d'échanger avec le public et d'enrichir le projet de SCoT désormais constitué.

Le public a voulu faire part, à travers ces éléments, de sa volonté de rendre le territoire attractif pour les jeunes publics, afin de relancer la dynamique démographique atone des dernières années et de rendre les territoires ruraux plus vivants.

Pour cela, les réunions publiques ont permis d'identifier les principaux freins à l'installation sur le territoire et ont été le lieu de riches échanges permettant d'imaginer des réponses à ces enjeux.

Ces échanges ont en grande partie gravité autour des difficultés à se loger et ont ainsi permis de faire de la production de logement un axe prioritaire pour la rédaction des différents outils réglementaires du SCoT. Cette production de logements passe ainsi par différents leviers : réhabilitation de l'existant, production de typologies plus adaptées et attractives et enfin se préserver des possibilités de construction neuve en extension.

Les différents temps de concertation ont aussi permis d'impliquer tous les élus du territoire, au travers de différents formats de réunions ou d'ateliers. Le contenu du SCoT a ainsi pu être consolidé sur les questions de préservation des capacités agricoles du territoire et a permis de mettre en débat le devenir des espaces forestiers dégradés du territoire (potentiel d'accueil d'ENR contre potentiel de restauration de ses facultés de stockage du carbone, par exemple).